

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 07 octobre 2015

Présidence : Mme le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Schneider Richard Duret Franck, Fontan Corine, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Villuendas Myriam, Bertrand Gérald,

Excusé : Vandamme Jean-Pierre

Absent : Jany Damien

Secrétaire de séance : Sandron Philippe

Approbation du compte rendu du conseil de la séance précédente à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- **Fixe à l'unanimité**, suite à l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire en date du 25 septembre 2015 le taux de promotion pour les avancements de grade de la façon suivante :

FILIERES	GRADES D'AVANCEMENT	TAUX (%)
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	100 %
TECHNIQUE	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	100 %

- **Adopte à l'unanimité** le nouveau tableau des emplois permanents à temps non complet de la collectivité à compter du **1^{er} novembre 2015** :

FILIERES	CADRE EMPLOI	GRADE	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	31 h	1
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	16.5 h	1

- **Décide** à l'unanimité d'adhérer au FSL (Fonds de Solidarité Logement) de l'Ain sur une base de 0.30€ par habitant pour l'année 2015.
- **Reporte** la délibération pour missionner l'organisme PACT de l'Ain pour une mission d'assistance pour diagnostic des conditions d'accessibilité des bâtiments communaux afin de se faire confirmer la réglementation pour les communes de moins de 500 habitants.
- **Fait le point** sur la distribution des plaques de numéros des habitations. Les administrés absents de leur domicile recevront un courrier les invitant à venir récupérer leur plaque en mairie.

- **Etablit** les tours de garde pour les deux tours de scrutin des élections régionales comme suit :

1^{er} tour

- *de 8h à 11h30* : Franck Duret - Pierre Eckert - Bernadette Denis
- *de 11h30 à 15h* : Philippe Sandron - Myriam Villuendas - Jean-Pierre Vandamme ou Richard Schneider
- *de 15h à 18h + dépouillement* : Nathalie Bisignano - Corine Fontan - Gérald Bertrand.

2^{ème} tour

- *de 8h à 11h30* : Franck Duret ou Nathalie Bisignano - Corine Fontan - Myriam Villuendas
- *de 11h30 à 15h* : Bernadette Denis - Jean-Pierre Vandamme - Damien Jany
- *de 15h à 18h + dépouillement* : Nathalie Bisignano - Philippe Sandron - Pierre Eckert.

- **Entend lecture** du rapport d'activité 2014 de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières.
- **Est informé** des évolutions à venir du périmètre de l'intercommunalité imposées par la loi NOTRe qui impose des Communautés de Communes supérieures à 15 000 habitants ; 2 options présentées par le préfet se profilent :
option (1) : fusion entre la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières (8 communes et environ 12 000 habitants) et la Communauté de Communes Val de Saône Chalaronne (7 communes et environ 8 300 habitants) ce qui porterait donc le nouveau périmètre à environ 20 000 habitants.
Option(2) : fusion des 2 communautés de Communes de l'option (1) + la Communauté de Communes Beaujolais Val de Saône (11 communes et environ 17 000 habitants) à laquelle pourrait s'ajouter la communauté de communes du Haut Beaujolais (12 communes et environ 3 900 habitants) + la Communauté de Communes Mâconnais Beaujolais (13 communes et environ 14 000 habitants) ce qui porterait donc le nouveau périmètre à environ 55 000 habitants.
Les communes devront se prononcer avant fin décembre 2015 sur ce nouveau schéma.
Les membres du conseil débattent en amont de la décision future et la majorité d'entre eux estiment que :
Porter directement le périmètre à un aussi grand nombre que l'option 2 peu de temps après l'intégration de Chaleins et Messimy pourrait être déstabilisant et que les compétences de l'autre côté de Saône ne sont pas les mêmes, le syndicat d'ordures ménagères, le SCOT non plus, et les taux d'imposition différents.

Questions diverses :

Le conseil municipal est informé :

- Travaux de voirie réalisés par l'entreprise SOCAFL.
- Commission géographique d'échanges du SIEA le jeudi 29 octobre 2015 à 14h à Peyzieu-sur-Saône.
- Accord du devis du SIEA pour la modernisation de 2 postes d'éclairage publique, chemin du Cailleton et du Rosier pour un total de 1 500€. La participation financière à la charge de la commune restant d'environ 522€.
- Remerciements de la Banque Alimentaire de l'Ain pour la subvention attribuée.
- Devis non retenu pour les illuminations de Noël : la majorité des conseillers estime que cet achat est inutile.
- Intervention de l'entreprise Villardier pour la taille des platanes du cœur de village.
- Problème de changement d'horaire du transport scolaire des écoles de Montmerle.
- Accord du permis de construire Lot N°1 Lotissement la Fournière.
- Réouverture du pont de Montmerle.
- Un devis sera demandé à l'entreprise GEORGES pour l'élagage d'arbres empiétant sur la voirie communale.
- Point sur les rencontres et réunions des élus.
- Compte rendu du Sou des Ecoles de Montmerle, de l'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme.

Le Maire,

